

Meurchin

notre ville

Bulletin municipal Mars 2018 - N° 453



Nouvelle façade de la
Maison de l'Animation et de la Jeunesse

Les Céciliennes :

Mercredi 24 janvier, se déroulait l'Assemblée Générale des Céciliennes et la présentation des vœux en compagnie de Monsieur le Maire, plusieurs adjoints, les parents. Toutes les filles ont reçu un colis et les monitrices des fleurs.

Cette année, deux Céciliennes ont été mises à l'honneur :

- ☀️ BILLET Kloé pour 5 ans d'ancienneté.
- ☀️ REYNAERT Caroline pour 40 ans (depuis 1978), difficile de faire mieux !

Toutes les Céciliennes ont voulu marquer leur estime à celle qui est devenue leur éducatrice depuis toutes ces années. Un grand merci pour son travail et son attachement à la société.



**A noter sur vos tablettes pour
avril 2018, deux dates à retenir :**

- Le samedi 14 avril et
- le dimanche 15 avril

**Venez découvrir le nouveau
spectacle à voir absolument !**



Alimentation : une très bonne nouvelle !

L'Agence Nationale du médicament vétérinaire annonce une forte baisse de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages. Entre 1999 et 2016, le tonnage des médicaments utilisés a baissé de 60 % ! Il ne faut pourtant pas relâcher l'effort. La santé des animaux ainsi que celle des consommateurs ne s'en portera que mieux.



Le saviez-vous ?

La chaîne Mc Donald's possède plus de 1200 restaurants en France et sert 1,8 million de repas par jour !

Etes-vous devenu flexitarien ?

Le flexitarien n'est pas végétarien, mais il mange moins de viande. Ces consommateurs sont passés de 25 % en 2015 à 34 % en 2017. 96 % des flexitariens achètent encore de la viande mais de meilleure qualité.

par Daniel TOP, Maire



Les nouveaux locaux du centre communal d'action sociale sont en cours d'achèvement. Les travaux du local associatif qui remplace la caserne des pompiers avancent également.

Au plan du lien social, notre commune est interactive, connectée, mais aussi populairement animée et reconnue comme dynamique, grâce à nos efforts accrus de communication et nos actions culturelles.

L'action sociale y est active, humaine, sincère et impliquée, grâce au concours des membres investis du CCAS. Ainsi pour la deuxième année consécutive, la semaine bleue a rencontré un franc succès, la diversité et la richesse de son programme y sont pour beaucoup.

L'installation d'une antenne 4G par l'opérateur FREE au stade LACROIX BOURGEOIS pour booster les communications des portables.

Après de nombreuses interventions, auprès de l'agglomération de Lens-Liévin, le conseil Départemental et l'opérateur Orange, les travaux pour le déploiement de la fibre optique sur Meurchin ont démarré, les 6 armoires sont déjà posées et le câblage prévu pour le 2^{ème} trimestre 2018. La CALL et ORANGE tiendront des réunions d'information les dates vous seront communiquées.

A la lecture des bilans d'activités, je sais que la qualité et la quantité de travail fourni par les services communaux répondent à la demande de nos administrés. Chaque service aura pris sa pleine part dans les efforts fournis.

Ces bons résultats sont à mettre à l'actif du travail de tous les agents communaux.

En septembre, les rues Allende et Pablo Picasso seront complètement rénovées « voirie et trottoirs ».

Chaque jour, vous pouvez constater l'importance des travaux réalisés, des activités nombreuses et variées en direction des jeunes et moins jeunes portées par la Médiathèque, le CCAS, la MDAJ, le service Jeunesse et cela durant toute l'année. Nos écoles ne sont pas à la traîne, loin de là, l'école de Danse, de Musique, de Dessin, d'Arts plastiques, les écoles primaires et maternelles, les parents d'élèves et la commune qui participe grandement au financement de toutes ces activités malgré bien des contraintes etc...etc...

Meurchin Notre Ville N° 453 - mars 2018 *Mensuel d'information*

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13 - Fondateur : Augustin LESCOUF

Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire - Rédacteur en Chef : Daniel TOP - Rédaction et photos : Sylvie DUPUIS et Gérard HOLLOSI

Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90

Théâtre à l'Artchipel



Les classes de Mesdames Delefosse et Pellien ont bénéficié des conseils de la compagnie théâtrale « l'Échappée belle » qui tenait résidence à l'artchipel en octobre dernier pour préparer son nouveau spectacle.

Nos jeunes ont ainsi pu mettre au point de jolies saynètes qu'ils présentèrent à leurs parents.



Le jeudi 1^{er} février, ce furent les élèves de Madame Pellien qui interprétèrent quatre saynètes sur le thème de la sorcellerie, de la magie. Une mise en scène de qualité, une interprétation permettant de déceler déjà parmi ces enfants de la graine de comédiens mettant en valeur des textes de bonne facture. Tous les ingrédients pour passer un excellent moment en famille.

Un véritable succès ! Félicitations à toutes et tous !

On en redemande.

TRAVAUX EN COURS

La transformation de l'ancienne caserne des pompiers en salle de réunion pour les associations est déjà bien avancée.

Le personnel de notre service technique met en œuvre tout son savoir-faire pour réaliser une salle correspondant à toutes les nouvelles normes requises notamment à l'accessibilité et au bien-être des personnes handicapées. Le résultat en surprendra plus d'un !

Une auteure à l'affiche de l'Artchipel

Ce jeudi 15 février, la médiathèque accueillait Madame Ingrid Chabbert de passage dans la région, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse de Douai.



Déjà à l'origine d'une centaine de titres, elle a échangé longuement avec les élèves des classes de Mesdames Delefosse et Pellien. Les questions posées par les enfants étonnèrent même Madame Chabbert par leur pertinence et leur variété. La découverte du métier d'écrivaine sera exploitée en classe. Les activités proposées par l'Artchipel sont vraiment un plus pour nos scolaires.

Voyage ! Voyage !

Lundi 5 février, réunion d'information concernant les séjours seniors 2018 organisé par le CCAS de la commune en fonction des nouvelles directives de l'ANCV.



L'Association Nationale des Chèques Vacances d'Arras a validé début février le projet monté par notre CCAS pour un séjour à Alleyras en Haute-Loire au cœur des gorges de l'Allier du 12 au 18 mai.



Planète Bleue : que d'eau ! Que d'eau !

L'organisation météorologique mondiale révèle que depuis le début des relevés, 17 des 18 années les plus chaudes enregistrées appartiennent au vingt et unième siècle. 2015, 2016 et 2017 sont les trois années les plus chaudes jamais enregistrées.

Alors, malgré les récentes inondations, se pose le problème de l'eau nécessaire à la vie sur notre Terre.

Sur notre «Planète Bleue», la réserve d'eau utilisable pour les activités humaines est faible. 97,2 % de l'eau est salée. La quantité disponible sous forme d'eau douce potable ne représente que 0,1 % du stock global d'eau. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la quantité d'eau journalière acceptable par humain est de 50

litres.

Dans de nombreux pays, la moyenne n'est que de 20 litres par jour.

En Europe, elle varie de 200 à 400 litres par jour par habitant. Or, seulement 7 % de l'eau douce consommée sert à l'alimentation. 40 % de la consommation moyenne d'une maison va directement au tout-à-l'égout pour pousser nos déchets organiques.

Dans le même temps, 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable.

L'eau est un bien commun de l'Humanité et chacun de nous, à son niveau, doit respecter cet élément indispensable à la vie sur notre Terre.



Déploiement de la fibre optique.

Les armoires de raccordements sont déjà installées.



Maintenant la fibre optique va tisser sa toile dans notre commune. Grâce à nos nombreuses interventions auprès de la CALL et de l'opérateur Orange, les internautes meurcinois pourront bénéficier du haut débit deux ans avant le premier plan de raccordement programmé.

Les Propos de l'opposition



Dans le dernier « Notre ville » de février (arrivé une nouvelle fois avec beaucoup de retard) Mr le maire nous reproche d'avoir voté, lors d'un précédent conseil, « contre les promotions du personnel communal ». Mais il se garde bien de donner les motifs de cette décision ; décision qui, rappelons-le, a été suivie par certains de ses adjoints et conseillers, conduisant ainsi à son rejet, ce qui est loin d'être à son honneur. Cette délibération revient à nouveau, lors du prochain conseil mais de façon plus détaillée, justifiant ainsi notre position initiale.

Cette délibération concerne la mise en place d'un nouveau dispositif d'évaluation et de promotion du personnel, ce qui en soit peut être positif. Mais présentée sans véritable évaluation financière pour la commune, nous ne pouvions l'accepter. L'évolution de la masse salariale, ces dernières années, soulève quand même quelques inquiétudes.

Dans le « Notre ville de février » oublié également le séjour ANCV pour les anciens ! Une réunion d'information aurait déjà été organisée ???

Venez nous rencontrer le mercredi 14 mars de 14h30 à 15h30 lors de notre permanence en Mairie. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre site internet mis à jour régulièrement :

<http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr>

Sachez que nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.

Contact : groupedelargeunion@orange.fr

Courrier du Président de la CALL à Monsieur Daniel Top Maire de Meurchin

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre correspondance du 14 décembre dernier avec beaucoup d'attention.

Au cours de l'année 2017 et avec le concours de l'agence d'urbanisme de l'Artois, que j'avais sollicité en ce sens dans le cadre de son conventionnement avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, vous avez réfléchi à la mise en réseau de sites naturels ou hérités de l'activité minière et industrielles, avec vos collègues Maires des communes de Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, et Pont-à-Vendin.

Ces sites pourraient constituer un maillon complémentaire de la chaîne des parcs pour notamment faire le lien entre le canal de la Deûle et le parc centralité via le parc de Souchez Aval. L'état des lieux réalisé par L'AULA montre tout le potentiel de ces sites. A ce titre, je vous informe que j'ai saisi Monsieur Alain Wacheux, Président du Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) pour que votre démarche soit intégrée à l'étude engagée en ce début d'année sur la réactualisation de la chaîne des Parcs.

Je serai attentif au sein du (PMA) à la bonne prise en compte des besoins que vous avez exprimé ce qui nous permettra d'évaluer les modalités d'un accompagnement de la communauté d'Agglomération à votre attention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments distingués.

Amicalement,
Le Président,
Sylvain Robert

Dictons du mois

■ Gelées du mois de mars, donnent le blé puis le lard.



=



■ A la saint Gontran (le 28), si la température est belle, arrivent les premières hirondelles.



=



Une présence, un regard, des fleurs, un mot gentil ont été d'un grand réconfort pour la famille de

Madame Raymonde CUIGNET
Née BOTTIN.

Monsieur (?) Simon CUIGNET, *son époux,*
Roland et Véronique CUIGNET-LAMARCHE, *ses enfants,*
Didier et Monique CUIGNET-LAMARCHE,
Justine CUIGNET, *sa petite fille chérie,*

Vous prient de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements...

Services Funéraires, Marbrerie, André BEHAGEE - Permanence 24h/24 Tous les 7
5, rue du 4 septembre 62880 VENDOMME-LE-VIEUX tel. 03.21.37.75.97

Une présence, un regard, des fleurs, un mot gentil ont été d'un grand réconfort pour la famille de

Monsieur Daniel DILLY
Dit «monsieur»
Médaille du travail.

Augustin (?) et Huguette (?) DILLY, *ses parents,*
Georges (?) et Louise (?) LEMÉTELE,
Jules et Maurice (?) VERCLEYEN sa fille et son beau garçon,
Francis et Odette COGNARD et leurs enfants,
Gérard et Gisèle (?) DILLY et leurs enfants,
Gérard (?) et Eliane DELMER et leurs enfants,
Michel et Solange DILLY et leur fille,
Jean-Claude et Marie-Thérèse MAURICE et leur fille,
Jacques et Véronique DILLY et leurs enfants,
Christian et Véronique DILLY et leurs enfants, *ses frères, neveux, beaux-frères, belles-sœurs, neveu et nièces,*

Elodie WISPELAERE,
Cathy MORANGE,
Doris DELMER, *ses filles et,*

Vous prient de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements...

Services Funéraires, Marbrerie, André BEHAGEE - Permanence 24h/24 Tous les 7
5, rue du 4 septembre 62880 VENDOMME-LE-VIEUX tel. 03.21.37.75.97



Chasse à l'œuf 2018 (à partir de 2 ans et jusqu'à 12 ans)

Rendez-vous le **samedi 31 mars 2018 à 11h dans la prairie** (derrière le restaurant scolaire).

Un coupon sera distribué dans les écoles.

ATTENTION : Ce coupon est à présenter le jour de la manifestation.

Pour les enfants Meurchinois non scolarisés (pour les 2 ans) ou scolarisés sur l'extérieur (pour les plus de 2 ans et jusqu'à 12 ans)

Veuillez vous inscrire au Service Municipal Jeunesse **du 12 au 23 mars 2018**, avec la copie du livret de famille et un justificatif de domicile.



Séjours été 2018, en partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais, la Municipalité met en place deux séjours.



Pour les 6 - 12 ans, séjour « Les acrobates » à *Le Haut du Tôt dans les Vosges* **du 20 juillet au 2 août 2018** - 15 places disponibles - Tarif Meurchinois : 370 €

Pour les 13 - 17 ans, séjour « Plage et Karting » dans *l'Hérault* **du 18 au 31 juillet 2018** - 10 places disponibles - Tarif Meurchinois : 380 €

Renseignements et inscriptions pour les deux séjours du 18 avril au 31 mai 2018.

Au Service Municipal Jeunesse - 5 place Jean Jaurès - Tél : 03-21-40-41-04.

Les inscriptions ne seront validées qu'après le versement d'un acompte de 80 €.

Si vous bénéficiez des aides de la CAF, vous pouvez déduire 250 €, munissez-vous de votre notification ou des tickets colos 2018.

Nouveauté :

nous acceptons aussi les chèques Vacances ANCV et les paiements par carte Bancaire.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La Municipalité et l'Association des A.C.P.G/C.A.T.M/T.O.E vous invitent à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le **lundi 19 mars 2018 à 17h.**

Rassemblement à 17h place Jean Jaurès – Dépôt de gerbes – Allocution du Président suivi d'un verre de l'amitié en mairie salle du conseil municipal.

agenda

Club Féminin

La Bourse aux vêtements du **12 au 13 mars est supprimée.**

Séances de sophrologie de groupe, salle de la mairie, ouvertes à toutes et à tous, **lundis 12 et 26 mars de 18h30 à 19h30.**

Club du 3^{ème} Printemps

Le Club du 3^{ème} Printemps signale qu'après décision des adhérents, prise lors de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2017, continue ses diverses activités au Club Hippique, **tous les jeudis de 14h à 17h.**

De plus le bureau prépare activement le prochain repas de l'Ascension qui aura lieu le **Jeudi 5 mai** à la Salle des Fêtes. Plus amples informations sur le Notre Ville d'Avril.

► « Ça crée Papier ! »

Exposition, ateliers et spectacle

► Exposition « Hi pop up hourra ! »

Collection privée de Jean-Marc Devermelle

Du 14 au 31 mars - Accès libre

Cette exposition propose de découvrir l'étonnante histoire du **pop-up ou livre animé** et les pouvoirs magiques du papier découpé et plié. Grâce au pop-up, le papier du livre prend du relief, se sculpte, se plie, se rabat. Le livre devient un objet porteur de nombreuses surprises. Châteaux, bateaux, dinosaures, scènes animées de contes pour enfants, fleurs, formes abstraites et autres chefs-d'œuvre se dévoilent ainsi au regard des visiteurs.

Accueillie jusqu'au 31 mars l'exposition rassemble près de 60 ouvrages, des livres d'auteur et de collection, des pièces uniques. L'occasion de voyager dans différents univers en compagnie d'une panoplie d'auteurs d'hier et d'aujourd'hui. Mais c'est aussi un parcours ludique et pédagogique qui permet la découverte des nombreuses techniques du livre animé.

Visites guidées en direction des scolaires durant toute la période d'exposition.

► Atelier parent - enfant

« Fabrication d'un pop up » animé par Jean-Marc Devermelle

Samedi 17 mars, 10h-12h

Mais qui se cache par ici, qui se cache par là ? Avec des papiers de couleurs, de la colle et des ciseaux, viens *fabriquer* ton premier *pop-up* !
Enfants dès 6 ans - Gratuit - sur inscription.

► Ciné - goûter

Mercredi 28 mars à 14h

Une projection, une activité créative et un goûter à partager
A partir de 6 ans Gratuit - sur inscription.

► Atelier parent - enfant « Fabrication d'un instrument en papier »

Samedi 31 mars de 10h à 12h :

Par **Max Vandervorst**, luthier sauvage et patamusicien

Enfants dès 8 ans Gratuit - sur inscription.

À partir d'un instrumentarium en papier et en carton, cet atelier vous permettra de construire quelques éléments simples de bruitage et d'en exploiter les possibilités.



Hi pop up hourra !



Hi pop up hourra !



© Max Vandervorst

► Conte Musical « Ceci n'est pas un spectacle »

De et avec Max Vandervorst

Samedi 31 mars à 16h Gratuit – Réservation obligatoire

Max Vandervorst est musicien et inventeur d'instruments. Depuis 1988, il réalise des spectacles où interviennent des instruments qu'il crée lui-même à partir d'objets très divers: « Symphonie d'Objets Abandonnés », « Concerto pour deux vélos », « L'Homme de Spa » ont été largement diffusés à travers le monde, et continuent de l'être. Il est également compositeur de musiques de scènes et concepteur de la « Maison de la Pataphonie » de Dinant.



Il n'y aura pas de grand décor et l'éclairage du soleil suffira presque à notre bonheur. Dans ces valises qui ont tant voyagé, il y a une orgie d'instruments inventés, inouïs et passionnants : du désormais classique saxosoir au plus contemporain scoutophone, en passant par le spalafon ou la guitare charbonnière,...

► Heure du conte

Mercredi 21 mars à 16h30

Lecture à voix haute d'albums jeunesse, pour les enfants à partir de 3 ans

Au programme : « **Oh Pop Up !!** » Gratuit - Accès libre.

Cette année, nous fêtons le centenaire de la fin de la Grande Guerre.

A GRANDE Guerre, GRANDE collecte.

Pour commémorer cet anniversaire, la Ville de Meurchin, lance un appel à la population afin de collecter tous les documents qui se rapportent à « Meurchin, avant, pendant et après le Grande Guerre »

Nous recherchons des anecdotes, articles de presse, carnets de bord, correspondances, photographies, objets des tranchées, casques ou même armes: tout a vocation à être exposé à la Médiathèque en mai 2018. Avec un objectif: sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire.

Si vous souhaitez nous prêter des objets et/ou des documents, merci de vous présenter auprès de l'accueil de la Médiathèque ou de la contacter au 03-21-74-10-52

COMMEMORATION CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

DEVOIR DE MEMOIRE

Les élèves de CM2 des classes de M. Lejeune et Mme Allouchery participent à cet évènement en publiant chaque mois, dans le bulletin municipal une production écrite et collective en lien dans la Grande Guerre.

En mars, ils vous proposent : une devinette :

Je suis un homme politique,
Premier Ministre puis chef du gouvernement pendant la Première Guerre mondiale,
J'ai été médecin pendant 20 ans,
On me surnomme le Tigre et le Père la Victoire,
Je rends visite aux soldats sur le front pour leur remonter le moral,
J'ai un journal, l'Aurore,
Je n'abandonne jamais, je ne négocie pas,
Qui suis-je ?
(Réponse dans le prochain numéro)

La municipalité a réalisé en novembre dernier avec la collaboration des enseignants, un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître leur avis sur un éventuel retour aux rythmes scolaires de 4 jours.

Les résultats du sondage

Etablissements	Nombre d'élèves	Suffrage exprimé	Suffrage en %	Pour	Suffrage en %	Contre	Suffrage en %
Les Platanes	282	269	95,39 %	223	82,90 %	46	17,10 %
Les Tamaris	167	132	79,04 %	114	86,36 %	18	13,64 %
TOTAL	449	401	89,31 %	337	84,04 %	64	15,96 %

Après une réunion de concertation avec le corps enseignant et compte tenu des résultats, un Conseil d'Ecole Extraordinaire de l'école primaire « les Platanes » et de l'école maternelle « les Tamaris » se sont déroulés le 6 février 2018 pour procéder aux votes afin d'acter le retour de la semaine scolaire de 4 jours selon l'organisation suivante :

Temps scolaire : le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : le Lundi, Mardi et Jeudi de 11h30 à 12h00.

A l'issue, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en séance du 16 février 2018 en faveur des rythmes scolaires de 4 jours.

Par conséquent, un courrier a été adressé en date du 20 février 2018 à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Pas-de-Calais sous couvert de Madame Saint-Léger, Inspectrice de la Circonscription de Carvin pour solliciter la dérogation au titre du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 pour la rentrée de septembre 2018.

A compter du mois d'avril, les projets de décision sur les demandes de modifications seront transmis aux Maires.

LA ROUTE DU LOUVRE

SIGNALEURS

Sur la traversée de la Ville de MEURCHIN, les intersections doivent être assurées par la présence d'un signaleur. Comme chaque année, nous lançons un appel aux citoyens bénévoles souhaitant apporter leur aide lors du marathon de **la Route du Louvre - le dimanche 13 MAI 2018**.

Des formulaires d'inscriptions sont disponibles en Mairie, au Poste de Police Municipale ou en cliquant sur l'onglet « Autres services », « Police municipale », « les formulaires en ligne ».

Vous devez obligatoirement être **majeur** et **titulaire d'un permis de conduire** en cours de validité.

Nous comptons dès à présent sur votre aide.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse : Ville :

Téléphone mobile : Mail :

Taille t-shirt :

N° du Permis de Conduire :

(fournir une copie du permis de conduire)

délivré le : à : Dépt. :

Formulaire à transmettre complet en Mairie ou au Poste de Police Municipale - 7 place Jean Jaurès à MEURCHIN

Permanences du lundi au vendredi de 14 h 00 à 15 h 00 - Tél : 03.21.74.56.20

SÉJOUR

6-12 ans

Du 20 Juillet au 02 Août 2018

Les Acrobates

370€

Inscriptions

DU 18 AVRIL AU 31 MAI
en fonction des places
disponibles
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00.

Les activités

- "Stage de Cirque" 6 séances de 1h30 sous chapiteau.
- "Stage Trappeur" 3 à 4 séances avec 1 nuit sous tipi.
- Séance parcours Aventure.
- Tir à l'arc avec animateur diplômé.
- Visite d'une confiserie.
- Randonnées pédestres.
- Initiation au Vélo Tout Chemin.
- Piscine chauffée sur le centre.
- Baignades au Lac de Gérardmer.
- Veillée tous les soirs.

La formule comprend

Le départ de Meurchin en car grand tourisme.
L'hébergement, les repas.
L'encadrement.
Les activités.

Renseignements

Service Municipal Jeunesse
5 Place Jean Jaurès
03 21 40 41 04

15 places

Les inscriptions ne seront validées qu'après le versement d'un acompte de 80 € le solde sera à régler avant le départ.
Nouveautés: nous acceptons les chèques vacances ANCV et les paiements par carte bancaire.



SÉJOUR

13-17 ANS

Du 18 au 31 Juillet 2018

PLAGE & KARTING

380€

Inscriptions

DU 18 AVRIL AU 31 MAI

en fonction des places disponibles
9h00 à 12h00 & de 13h00 à 17h00

Les activités

Étape à La Salvetat

(séjour en chalet de 7 à 10 places)

- Stage de Karting : 5 séances encadrées par un moniteur diplômé sur piste privée et réservée pour le groupe
- Piscine en plain air
- Baignades au lac de Raviège
- Randonnées pédestres

Étape à Valras Plage

(séjour en tente dans un camping 3*)

- 1 Séance de Stand Up Paddle
- 1 journée dans un parc aquatique
- 1 activité nautique (bouée tractée, banane ou flyfish)

La formule comprend

Le transport en car grand tourisme depuis MEURCHIN.

L'hébergement en pension complète, les activités et l'encadrement par une équipe d'animateurs qualifiés.

Renseignements et inscriptions
au Service Municipal Jeunesse
5 Place Jean Jaurès
tel: 03 21 40 41 04

10 places
disponibles



Les inscriptions ne seront validées qu'après le versement d'un acompte de 80 € le solde sera à régler avant le départ.
Nouveautés: nous acceptons les chèques vacances ANCV et les paiements par carte bancaire.



Le Café des Parents

Être parents parlons-en !

ECOUTE

PARTAGE

FAMILLE



CONVIVIALE

ENFANCE

ECHANGE

**Rendez-vous à partir de 8h45
(après avoir déposé vos enfants à l'école)**

Vendredi 16 mars 2018 café des parents à la salle du RAM au CCPE Les Moussaillons

Vendredi 23 mars 2018 café des parents à la salle du RAM au CPPE Les Moussaillons

Vendredi 6 avril 2018 café des parents à la salle du RAM au CPPE Les Moussaillons

Vendredi 20 avril 2018 café des parents à la salle du RAM au CPPE Les Moussaillons



Renseignements : CCAS de Meurchin Place Jean Jaurès - 03.21.08.05.18



SEJOUR SENIORS ALLEYRAS (Haute-Loire) du 12 au 19 mai 2018

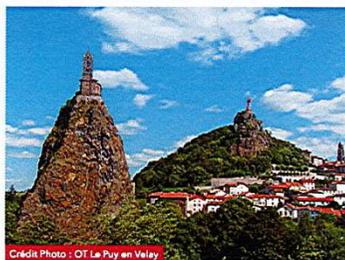
« Aux portes de l'Ardèche et de la Lozère, le Village Club d'Alleyras vous permettra de découvrir une région authentique et préservée où se mêlent patrimoine et grands espaces naturels. »

Séjour 8 jours / 7 nuits, pension complète et transport :

- 483 € pour les personnes imposables (taxe de séjour et assurance annulation comprises)
- 323 € pour les personnes non imposables (taxe de séjour et assurance annulation comprises)

Inscription possible au CCAS jusqu'au 30/03/2018 de 9h00 à 12h00 les mardis, jeudis et vendredis

Pièces à fournir : pièce d'identité, dernier avis d'imposition, justificatif d'assurance Responsabilité Civile pour la période du séjour, notification CARSAT



Organisé par l'UCAM



De connaissances

Lot pour chaque participant

Vendredi 9 mars 2018

À la salle des Fêtes de Meurchin

Ouverture des portes à 19h30 début du quiz à 20h30

Venez tester vos connaissances en musique, sport, maths, géographie, télévision, cuisine, culture générale, logique, publicité et Français

Jeu par équipe de 2 à 8 personnes

3 € par personne

Places limitées

**Buvette et petite
restauration sur
place**



Renseignements et inscriptions chez Yalis et Yonis
17 rue Roger Salengro à Meurchin 06.62.31.40.79

L'UCAM Organise Un Week-end



A la salle des fêtes de **Meurchin**

Le Samedi 10 mars 2018

Ouverture des portes à 18 h 00

Début des jeux à 19 h 00

Et le Dimanche 11 mars 2018

Ouverture des portes à 14 h 00

Début des jeux à 15 h 00

20 €

les 18 grilles
(en plaques)

Plus de 50 lots à gagner
sur les deux jours

TV 97 cm, TV 140 cm, bar de
son, téléphone portable,
robot de cuisine...

6 parties de loto
2 parties spéciales
1 partie vitrine
Par jour



Votre fidélité récompensée
10 € les 18 grilles le dimanche
pour les joueurs du samedi

Réservation au 06.62.31.40.79

Places limitées

Buvette et petite restauration sur place



Salle des fêtes de MEURCHIN



Samedi
17 Mars 2018
à 19h00

L'Association des Parents d'Elèves

Organise son 5ème Repas Dansant

Réservation & Règlement (à l'ordre de L'APE
Meurchin)
jusqu'au 14 Mars auprès de :
Traiteur LEROY 03.21.02.48.24



Menu Adulte (18€)

Un apéritif de Bienvenue



Au choix :

CASSOULET

ou POULET ROTI



Fromage



Mignardises



Café

Menu Enfant - de 12 ans (9€)

Au choix : 1/2 part de

CASSOULET

ou POULET ROTI



Glace



Une boisson

Tarif boissons NON compris / Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

L
O
M
O

MEURCHIN

Salle des Fêtes



Dimanche 18 Mars 2018

Organisé par
L'Association des Parents d'Elèves
« Les Platanes »

Animé par SEVERINE72

Réservations conseillées : 07.71.13.72.65

7 Séries « Spéciale bons d'achats AUCHAN »

Ouverture des portes 12 heures

Début des jeux 14h30



1 Ligne	2 Lignes	Carton Plein
20	50	100
20	50	100
20	50	100
20	50	100
20	50	100
20	50	500
20	50	1000

Prix des cartons :
Carton de 24 uniquement : 20,00€
1 Carton de 6 offert
valable pour un seul joueur
Carton de 3 : 3,00€
Pour les - de 12ans

Buvette & Petite Restauration sur place. Règlement par chèque ou espèces.

LES MEDAILLES du TRAVAIL de MEURCHIN
vous proposent un concert avec



LA CHORALE DES MINEURS POLONAIS
de Douai

Vendredi 23 MARS 2018

Entrée 5€

SALLE DES FETES DE MEURCHIN à 20 h

(ouverture des portes à 19 h30)

Réservations et paiements:

Salle de la mairie : Les mardis 6,13,20 Mars de 17 h à 18 h30

LES MEDAILLES du TRAVAIL de MEURCHIN
vous proposent

Tarif
UNIQUE
10 €
Places
numérotées



Sylvie & CO (Q) S

DIMANCHE 25 MARS 2018

SALLE DES FETES DE MEURCHIN à 15 h30

(ouverture des portes à 14 h45)

Réservations et paiements:
Salle de la mairie : Les mardis 6,13,20 Mars de 17 h à 18 h30



Démarchages pour des installations photovoltaïques : les conseils de votre Espace Info Energie !



- **Les arguments dont il faut se méfier :**
 - ✓ Surestimation de la production d'électricité, donc un revenu surévalué
 - ✓ Devis à un prix exorbitant associé à un crédit à taux d'intérêt élevé
 - ✓ La promesse que les mensualités seront remboursées par les aides financières
- **Les bonnes pratiques pour une installation de 3kWc :**
 - ✓ Le coût varie entre 6 et 10 000 € (*source Solaire en nord*) suivant le type de pose,
 - ✓ Production annuelle : environ 2 800 kWh avec une bonne orientation
 - ✓ Ces 2 800 kWh pourraient être revendus 579 €/an (*tarif au 1^{er} trimestre 2018*)
- **Les bons réflexes face au démarchage :**
 - ✓ Prendre un temps de réflexion avant de signer
 - ✓ Ne pas verser d'argent avant la fin du délai de rétractation (14 jours en cas de démarchage à domicile)
 - ✓ Se renseigner auprès de son Espace info énergie

Contact :

Espace Info Énergie la Communauté
d'Agglomération de Lens Liévin
6 rue Lavoisier 62300 Lens
03 21 79 05 18
info-energie@agglo-lenslievin.fr

La conseillère est là pour vous accompagner dans l'analyse de votre projet (lecture de devis, plaquette commerciale, aides financières).



Je suis professionnel



1.

Je reçois un chèque énergie d'un client pour payer une facture. Je déduis le montant du chèque de la facture. Le chèque est utilisable en une seule fois, il n'y a pas de rendu de monnaie.



2.

Je suis payé sous quelques jours par virement automatique après m'être enregistré sur le portail chequeenergie.gouv.fr



COMMENT ÇA MARCHE ?

Après avoir reçu un chèque énergie d'un client, vous formulez votre demande de remboursement sur chequeenergie.gouv.fr, avant le 31 mai suivant la date de validité inscrite sur le chèque. Pour cela vous vous enregistrez sur le site dans l'espace « Professionnel ». Le montant du chèque vous sera remboursé par virement automatique sous quelques jours.

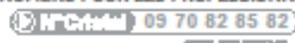
Attention : les professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



COMMENT VÉRIFIER SI LE CHÈQUE EST AUTHENTIQUE ?

Le chèque énergie comprend plusieurs éléments de sécurité : il est non photocopiable (filigrane visible en transparence) et il comprend un embossage qui donne un relief sensible au toucher du papier. En outre, vous pouvez vérifier sa validité en quelques clics sur le portail chequeenergie.gouv.fr.

LE NUMÉRO POUR LES PROFESSIONNELS :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

chequeenergie.gouv.fr

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



solidaire



Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste



Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir.



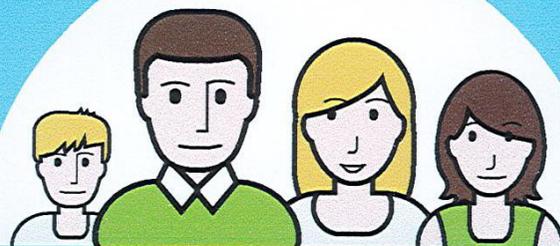
Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie.



Il est expérimenté dès 2016 dans 4 départements : Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor et Pas-de-Calais.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Je suis bénéficiaire



Je reçois le chèque chez moi, à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir.



Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.



Je peux aussi l'utiliser pour payer des travaux de rénovation énergétique.



LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer. Le chèque énergie est expérimenté dans 4 départements en 2016 et 2017.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls.



QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.
- Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

► **Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel**, deux possibilités :

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître vos références client ;

- nouveauté 2017 : vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pourrez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

- Inutile d'attendre votre prochaine facture, vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès à présent, il sera directement crédité sur votre compte client.

► **Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer**, vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Attention, votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La date de validité est inscrite dessus.



JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement ». Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail chequeenergie.gouv.fr ou appelez le 0 805 204 805.

► Payez directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous pouvez financer des travaux après la date de validité inscrite sur le chèque. Dans ce cas, vous devez l'échanger sur le portail internet ou par téléphone avant la date de fin de validité.

Appel à candidatures 2018

Bourses aux jeunes majeurs sans soutien familial

Date limite de dépôt des dossiers: mercredi 28 mars 2018

Contexte

L'entrée dans la vie active et l'autonomie financière des jeunes adultes sont de plus en plus tardives, en raison notamment de la prolongation des études et des difficultés d'accès au premier emploi et au logement. De ce fait, ils dépendent plus longtemps des ressources familiales, ce qui peut s'avérer problématique lorsque les jeunes ne peuvent recourir à ce soutien. C'est pourquoi la Fondation de France attribue des bourses à de jeunes majeurs résidant sur les territoires couverts par ses Fondations régionales Méditerranée, Grand Ouest et Nord.

À qui s'adresse l'appel à candidatures ?

Les bourses sont destinées à tout jeune majeur de 18 à 25 ans, privés de soutien familial, bénéficiant de l'accompagnement d'un professionnel. Elles sont notamment, mais pas exclusivement, destinées aux jeunes sortant des dispositifs de suivi de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il est important de noter que cette aide est ponctuelle, les candidats ne peuvent en bénéficier qu'une seule fois.

Quels sont les projets concernés ?

Les projets présentés peuvent concerner prioritairement la poursuite d'études ou l'accès à une formation professionnelle (frais d'inscription, frais de scolarisation, achat de fournitures, séjour d'étude à l'étranger...), mais aussi l'entrée dans la vie professionnelle (aide à la mobilité, permis de conduire...), l'accès à un logement (caution, équipement...) et, d'une façon plus générale, tout ce qui est de nature à favoriser un meilleur départ dans la vie.

Les bourses ont vocation à être un « coup de pouce » de la Fondation de France, complémentaire à la mobilisation de ressources de « droit commun » (ex.: garantie jeunes, fonds d'aide aux jeunes, revenu de solidarité active, fonds de solidarité de logement, loca-pass, aide pour le logement, bourses d'études...).

Constitution du dossier

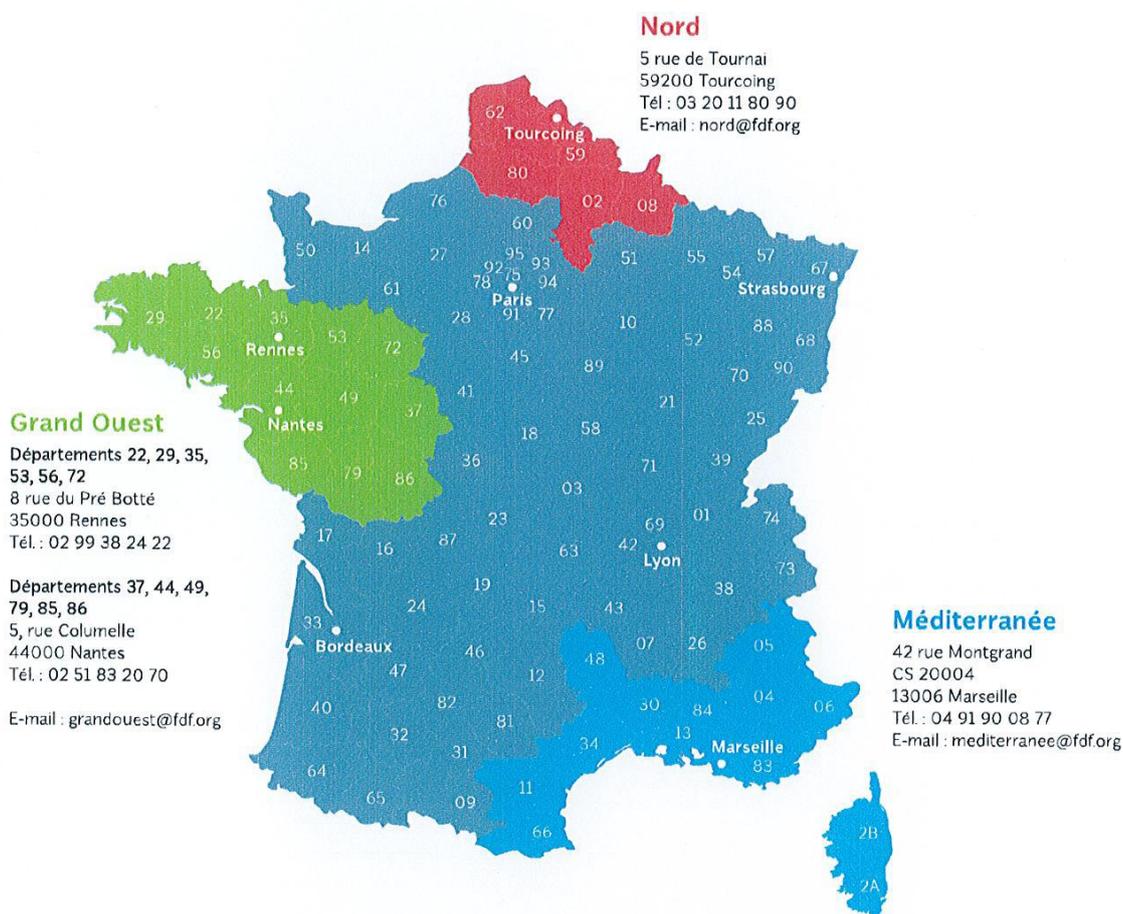
Les dossiers de candidature devront être établis de manière précise par les professionnels engagés aux côtés du jeune.

En revanche, aucune demande directe d'un éventuel bénéficiaire ne pourra être prise en compte.

Comment répondre ?

Le dossier type de demande de subvention est à renseigner en ligne sur le site de la Fondation de France fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*), avant le 28 mars 2018 à minuit.

- En fonction du lieu de résidence du jeune, le dossier de demande de bourse sera examiné par un jury réuni au sein des fondations régionales concernées (voir carte).
- Tous les dossiers éligibles feront l'objet d'une instruction, au printemps 2018.
- Les décisions finales seront rendues au plus tard dans le courant du mois de juillet 2018.



Avec les 828 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 160 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



SUPER LOTO MEURCHIN



Organisé par L'USOM MEURCHIN

Animé par Michel (Poulet)

A la salle des Fêtes de Meurchin Place Jean Jaurès

Samedi 21 AVRIL 2018

Ouverture des Portes à 17 H00

Début des jeux à 19H30

Dimanche 22 AVRIL 2018

Ouverture des Portes à 12 H00

Début des Jeux à 15H00

1 Ligne	2 Lignes	3 Lignes	7 Séries spécial	1 Ligne	2 Lignes	3 Lignes
20	40	100	BON d'ACHATS	20	40	100
20	40	100	Plaques de 15 cartons : 20 €	20	40	100
20	40	100	+ 15 Cartons Gratuits	20	40	100
20	40	100	PAR JOUEUR	20	40	100
20	40	100		20	40	500
20	40	100		20	40	1000
20	40	1000		20	40	1000

VOTRE FIDELITE RECOMPENSEE

Plaque de 15 Cartons Offert pour le DIMANCHE 22 Avril

aux Participants du Samedi , places Limitées .

I.P.N.S

Réservations Possible Tel : 06.03.87.75.38

Buvette et Restauration sur Place